Les professionnel·le·s reçoivent du lundi au samedi, sur rendez-vous, dans trois arrondissements de Paris :

Maison des Liens Familiaux, 36 rue Claude Decaen, Paris 12ème
Métro Daumesnil (L6) ou Michel Bizot (L8) - Bus 46/71/77/87

Permanence à la Maison de La Vie Associative et Citoyenne,
14 av. René Boylesve, Paris 16ème - Métro Passy (L6) - Bus 32/72

Maison des Liens Familiaux, 47 rue Archereau, Paris 19ème
Métro Crimée (L7) ou RER Rosa Parks (E) - Bus 45/54/60/71

Maison des Liens Familiaux

01 42 00 43 25

Pour toute correspondance : 47 rue Archereau 75019 Paris
Mail : **maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.fr**
Site internet : **www.maisondesliensfamiliaux.fr**

La Maison des Liens Familiaux est un établissement de la Fondation Olga Spitzer. Depuis sa création en 1923, la Fondation intervient pour accompagner les jeunes rencontrant des difficultés dans leur famille et dans leur environnement. 20 services et établissements sociaux, médico-sociaux et de soutien à la parentalité mènent des actions pour prévenir et protéger les enfants des risques et des dangers auxquels ils sont exposés.

Allocations Familiales Caf de Paris · Ville de Paris · Ministère de la Justice, Liberté, Égalité, Fraternité · msa santé famille retraite services

Maison des Liens Familiaux

Relier, Renouer, Repartir...

01 42 00 43 25

FONDATION OLGA SPITZER
agir pour l'enfance

Maison des Liens Familiaux

Centre Ressources pour les familles et les professionnel·le·s

La médiation familiale

Des entretiens pour permettre aux membres d'une famille en conflit de réfléchir ensemble à leurs propres solutions.

La médiation familiale peut être demandée par les personnes elles-mêmes ou proposée par un juge.

L'accompagnement pour les parents et les familles

- Des entretiens individuels ou familiaux.
- Des groupes d'information et d'échanges entre familles.
- Des groupes d'expression et d'entraide pour les enfants de parents séparés.
- Des temps d'accueil en famille.

La médiathèque

Pour les familles et les professionnel·le·s :

- Espace bibliothèque (enfants, jeunes, adultes).
- Ressources en ligne : annuaire des liens familiaux, agenda, newsletter, fiches, actualités...
- Petits-déjeuners débats, actions de sensibilisation, échanges interprofessionnels...

L'accueil juridique

Entretien individuel avec un·e avocat·e en droit de la famille.
Des temps collectifs d'information sont également organisés.

L'espace de rencontre

Espace collectif demandé par les parents ou désigné par le juge aux affaires familiales pour restaurer les liens familiaux :

- Entre l'enfant et son parent chez qui il ne réside pas habituellement.
- Entre l'enfant et son grand-parent ou tout autre membre de la famille.

Les visites en présence de tiers

Organisation de visites entre enfants et parents suite à la décision d'un juge des enfants, dans le cadre de la protection de l'enfance.

Ces visites se déroulent en présence constante de deux professionnel·le·s.

L'entretien d'information est gratuit. Selon les accompagnements, une participation financière proportionnelle aux revenus peut être due.

L'équipe se compose de médiateurs·rices familiaux·ales, d'éducateurs·rices de jeunes enfants, de psychologues, de documentalistes, d'avocat·es... Elle se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement ou de collaboration.